



Centre de Formation et Recherche en Yoga

Formation Continue en Yoga-Thérapie

Formation Continue en Yoga - thérapie

Genève 2022 - 2023

Formulaire d'inscription à envoyer par courriel en PDF / Word et par La Poste à :

Maria Vivian Lagier – CFRY

Case Postale 165 – 1000 Lausanne 10

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal :

Date de naissance :

E-mail :

Téléphone : Fixe Portable :

Dates : Vendredi 21 octobre 2022, vendredi 18 novembre 2022, samedi 3 et dimanche 4 décembre 2022, vendredi 3 mars 2023 et vendredi 24 mars, 12 mai et 9 juin 2023,

Adresse : 26 rue Peillonex – 1225 Chêne Bourg – Espace Turquoise

Horaires : 9h30h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Prix : CHF 2200

Acompte : CHF 500

Coordonnées bancaires : Post Finance Intitulé du compte : Lagier - Chêne Bourg 1225

IBAN - CH06 0900 0000 1537 1545 3

Frais d'inscription 500 CHF réglé le/...../.....

Je m'engage à suivre et régler la formation dans sa totalité. En signant ce document j'ai pris connaissance et accepte les conditions générales ci jointes.

Date et signature du participant :



Centre de Formation et Recherche en Yoga

Formation Continue en Yoga-Thérapie

CONDITIONS GENERALES

ORGANISATION

Pour des raisons d'organisation le Centre de Formation et Recherche en Yoga se réserve le droit de modifier les dates d'un cours, de regrouper des sessions ou remplacer un formateur absent tout en garantissant la qualité du contenu. Le Centre de Formation et Recherche en Yoga se réserve le droit d'annuler un cours dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant. Vous êtes alors automatiquement inscrit(e) sur une session ultérieure. Si les conditions ne permettent pas de travailler sur place, le jour du cours sera donné par zoom.

PROCEDURE D'INSCRIPTION

Avoir envoyé votre fiche d'inscription datée et signée avec une photocopie de carte d'identité avant le début de la formation + le versement de l'acompte de CHF 500

MODALITES DE PAIEMENT

Formation Continue en Yoga thérapie : frais de CHF 500 à l'inscription plus CHF 1700 à régler au plus tard un mois avant le début des cours.

En cas de paiement par mensualités, les échéances seront définies directement avec le service administratif et ne peuvent être modifiées ultérieurement. En cas de cessation de paiement, la somme totale est due en une seule mensualité et l'accès aux formations interrompues jusqu'au recouvrement de la somme due. Nous acceptons le chèque annuel de formation

CONDITIONS D'ANNULATION, D'ABSENCE, DE REPORT

Toute absence, annulation ou report devra être signalé par écrit

En cas d'annulation :

- 3 mois avant le début de la formation, les frais d'inscription + 50 % du montant total de la formation restent acquis.
- Moins de 1 mois avant le début de la formation, les frais d'inscription + 100 % du montant de la formation restent acquis.
- Toute formation ne peut être reporté qu'une seule fois et dans un délai de 12 mois. Au-delà aucun remboursement ne sera fait.

MODIFICATIONS DES PRIX ET DES PROGRAMMES

La direction se réserve le droit de modifier les programmes, les prix ainsi que les conditions générales.

RESPONSABILITE

La direction décline toute responsabilité en cas de litige, vol, accident sur les lieux de la formation. Elle pourra exiger un certificat médical attestant de la bonne condition physique du stagiaire.

Date et signature du participant :